

Commission: Conseil des ministres de l'éducation et de la culture

Problématique: "Comment relancer la construction et la citoyenneté européenne par le biais de l'éducation primaire, secondaire et universitaire ?"

Auteur: Luxembourg

Le Luxembourg est un des 27 États souverains que forment l'Union européenne. C'est un territoire sans littoral qui est entouré par la France, l'Allemagne et la Belgique. Il a une population de 50 000 mil habitants dans une aire de 2586 kilomètres carrés. C'est une monarchie constitutionnelle et parlementaire et c'est le seul où il y a un grand duc souverain dans l'actualité. Le pays a une grande économie hautement déroulée et avec un produit brut des plus haut dans le monde. Sa politique se reflète dans l'intégration économique, politique et militaire. Puis le Luxembourg est siège de nombreuses institutions et agences de l'Union européenne. Finalement le pays a trois langues officielles sont le luxembourgeois, le français et l'allemand.

Ici, on va se questionner sur la manière dont le Luxembourg gère l'éducation et la culture. Pour cela on va se poser une question: Comment relancer la construction et la citoyenneté européenne par le biais de l'éducation primaire, secondaire et universitaire ? Dans une première partie on verra l'éducation fondamentale et secondaire, ensuite comment ils gèrent sont argent pour cela. Finalement on étudiera des enseignants des écoles.

Donc, premièrement ici on va parler de l'éducation fondamentale et secondaire. Selon une enquête faite par le gouvernement du grand-duché de Luxembourg, ils montrent comment l'enseignement fondamental est divisé. 162 publics et 14 privés le font, puis 40 publics 13 privés l'enseignement en secondaire.

Ensuite, il y a une autre enquête sur le contexte langagier et migratoire des élèves. D'un côté pendant l'enseignement fondamental 82.2% contre 17.8 qui on née à Luxembourg. Après il y a une différence 10.4% point de pourcentage d'élèves qui ont la nationalité et qui ne l'ont pas. Puis il y a 34.5% qui ont comme première langue le luxembourgeois et finalement 65.5% qui en ont une autre. À l'enseignement secondaire les chiffres s'équilibrent un peu plus. En parlant du pays de naissance il y a 57.2% contre 42.8% qui on ne l'a-bas. La nationalité est acquise par 60.3% contre 39.7% qui ne l'ont pas. Puis, 58.9% contre 41.1% ont le luxembourgeois comme première langue dans le domicile. Dernièrement il y a des études qui montrent que 6.3% des élèves qui sortent des études publiques finissent sans diplôme.

En deuxième lieu, on va parler des dépenses faites par l'État luxembourgeois pour l'éducation nationale. Le département du ministre DP dit que le budget alloué au ministère de l'Éducation nationale pointe à la deuxième place dans le budget de l'État 2020, dont il représente 13,21%. En plus il parle d'une augmentation des dépenses dans les écoles privées et aussi dans le personnel. L'augmentation des dépenses de l'État est due à une proposition de mettre gratuitement les livres scolaires, 13.5 millions, et 18 millions pour l'enseignement musical. Il en sera de même pour l'enseignement supérieur, l'État luxembourgeois a proposé d'investir davantage dans l'offre d'activités culturelles et sportives pour les jeunes au niveau communal. Le budget alloué à l'enseignement supérieur se chiffre à 150 millions d'euros. Soit une hausse de 12 millions d'euros par rapport à 2019. Dernièrement le gouvernement du Grand-Duc de Luxembourg a calculé qu'en moyenne ils ont dépensé en personnel 13.788€, 2.444€ en dépenses courantes et 1207€ de capital.

En dernier lieu, on parlera des enseignants. Les enseignants luxembourgeois sont ceux qui touchent le plus gros salaire parmi tous les systèmes scolaires d'Europe. Selon un rapport d'Eurydice sur l'éducation, le salaire moyen au Luxembourg d'un enseignant du primaire débutant s'établit à 67.391 euros bruts annuels et à 76.376 euros pour un prof débutant du secondaire. Soit 2,5 fois le salaire de leurs collègues français. En comparaison avec la France, les enseignants luxembourgeois ont un salaire de 41 062 € de plus en rémunération annuelle brute de base. Tout cela s'explique par le

niveau de formation de ces derniers. Pour entrer dans une école ils doivent avoir comme minimum le "Bachelor's degree in education", donc de très bonne qualification et niveau d'études. En dernier lieu à l'enseignement fondamental il y a 6335 d'enseignants et dans le secondaire 4 474.

Pour conclure, je vais répondre à la question posée. Le Luxembourg va relancer la construction et la citoyenneté européenne par le biais de l'éducation primaire, secondaire et universitaire en augmentant le budget pour les études, faire une plus haute motivation aux enseignants pour qu'ils aillent travailler et finalement tenter de mettre dedans les enfants le luxembourgeois dans l'éducation secondaire.